



COMMISSION DE GESTION DES TAXES FIXES
DE L'UNIVERSITE DE GENEVE



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

Uni Mail | CH-1211 Genève 4
102 Bd Boulevard Carl-Vogt | CH-1205 Genève
Tél. 022 379 87 99
E-mail : taxesfixes@unige.ch

Procès-verbal de la séance ordinaire du **25 novembre 2025**

Présent.e.x.s : Martin Chevrier, Julie Gusthiot, Quentin Roiron, Mathilde Foehr, Leo De Abreu, Giulia Laratta, Antonio Latella

Excusé.e.x.s : -

PV : Giulia Laratta et Leo De Abreu

18h15 AELCA

Voyage au Maroc

Sanam

L'AELCA demande une subvention pour un voyage au Maroc, à Marrakech, qui se déroulera du 9 au 12 février 2026. Avec pour principal objectif la découverte de la richesse culturelle et historique du monde arabe au Maroc, ce voyage à Marrakech offrira aux étudiants une immersion directe dans la civilisation arabo-musulmane, en complément essentiel à l'apprentissage linguistique dispensé à l'Université de Genève. Ce séjour aura également pour but d'offrir aux étudiants l'occasion de mettre en pratique leur arabe appris en classe dans les rues de Marrakech, à travers des échanges spontanés avec les habitants et l'exploration du riche tissu social et linguistique de la ville. 25 étudiant.es participeront au voyage.

La demande concerne : les frais de transports (2'525.-), de logement (2'005.-) et les activités (353.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 4883.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

18h30 AEHG*Visites culturelles*

Thomas et Anouck

L'AEHG veut organiser une visite culturelle à Lucerne le 5 décembre 2025. L'objectif a trois plans : donner de la visibilité à toutes les chaires donnant ainsi accès aux étudiants n'ayant pas pu en choisir certaines dans le cadre de leurs études de les découvrir au-delà du cours général commun ; rapprocher les étudiants et les professeurs dans un cadre extérieur au milieu strictement universitaire, pédagogique ou formateur ; enfin, enrichir les horizons culturels des étudiants participants par l'intermédiaire de visites aux frais assurés par l'AEHG et leur fait découvrir les étendues de l'histoire de la Suisse et ce de manière plus concrète et immersive qu'un cours purement théorique, en multipliant les lieux, les époques et les thématiques raccrochées à l'Histoire de la Confédération Helvétique. 20 étudiant.es vont participer à la visite culturelle.

La demande concerne : les frais de transports (300.-) et les repas (200.-).

La demande de subvention s'élève entre CHF 500.- et CHF 700.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur de CHF 500.-.

La CGTF rajoute à ses lignes directrices , à savoir que, lors de sorties culturelles, les associations peuvent demander une subvention pour les repas, plafonnée à CHF 200.-.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

18h45 AESPRI*Friperie de Mail*

Ink. 34

Louise, Naila, Alice, Lao

Depuis 2019, le groupe ACT de l'AESPRI organise une friperie dans le Hall d' Uni-Mail début décembre. Sa prochaine édition aura lieu le mardi 16 décembre 2025, à Uni Mail. Cette friperie a pour but de lutter contre la précarité étudiante et a également un but écologique visant à lutter contre la surconsommation. Nous collectons en amont des vêtements auxquels nous donnons une seconde vie en les distribuant à prix libre lors de l'événement. La friperie est ouverte à tous et le surplus d'habit sera donné à une association caritative.

La demande concerne des impressions (CHF 44.97) et la location de cintres et portants (CHF 60.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 104.97.

Décision : La demande est acceptée à hauteur demandée arrondie au franc supérieur, soit CHF 105.-.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**
- **Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.**

Depuis plus de 15 ans, le Ink est le magazine des étudiant.es en science politique et relations internationales. Il est édité par l'Association des Étudiant.es en Science politique et Relations Internationales (AESPRI). Sa vocation principale est, d'une part, de permettre aux étudiant.es de l'Université d'exprimer librement leurs idées sur divers sujets et d'autre part, de leur proposer une presse gratuite et indépendante. Le Ink paraît chaque semestre et est disponible gratuitement à Uni Mail et à la Bibliothèque. Pour ce numéro, le thème de l'humour et de la politique a été choisi. 400 exemplaires seront imprimés. La date de sortie sera fin décembre et le vernissage le 16 décembre 2025.

La demande concerne les frais d'impression (CHF 9545.78 avec la pochette ou CHF 5117.69 sans pochette) et le vernissage du journal (CHF 200.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 9745.78 pour la première option ou CHF 5317.69.

Décision : La demande est acceptée à hauteur de CHF 5318.-.

La CGTF a accepté d'accorder la subvention à cette hauteur (et pas CHF 9745.78) par souci de proportionnalité. La CGTF accepte la demande parce que le délai de sortie du journal est proche mais, pour une prochaine fois, on demande un devis comparatif entre entreprises différentes, pas plusieurs au sein de la même entreprise.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**
- **Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.**

19h15 CUAE

Conférence Maya Wind

Conférence Nzoy

Emiliano

La CUAE soumet une demande afin de pouvoir bénéficier d'une subvention extraordinaire pour l'organisation et la réalisation d'une grande conférence publique le lundi 12 janvier 2026. Il s'agit d'une rencontre, ouverte à la communauté universitaire et à la Cité, avec la chercheuse israélienne Maya Wind, autrice du livre *Towers of Ivory and Steel : How Israeli Universities Deny Palestinian Freedom*. Cette publication peut être considérée comme la contribution scientifique la plus importante au débat autour de la question du boycott académique, qui a marqué les deux dernières années académiques à l'UNIGE tout comme dans des centaines d'universités dans le monde entier. La conférence sera ouverte à tout le monde.

La demande concerne : les frais de déplacement pour l'intervenante (869.80.-), d'hébergement (278.-), d'impressions (182.95.-), le repas de remerciement (100.-) et l'apéro (200.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 1630.75.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée arrondie au franc supérieur soit CHF 1631.-.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

La CUAE dépose une demande de subvention extraordinaire pour l'organisation d'une conférence le 4 décembre 2025. Le but de l'évènement est de présenter et discuter le rapport « *The Death of Roger Nzoy Wilhelm* » publié par l'associaton Border Forensics le 25 août 2025. Cela fait plus de quatre ans que la CUAE s'est impliquée activement dans la mobilisation Justice pour Nzoy, un homme noir tué par la police le 30 août 2021 à Morges, et plus en général dans les mobilisations contre les violences policières. En collaboration avec la Coordination romande Justice 4 Nzoy, qui regroupe plusieurs associations, groupes et individus entre Genève et Lausanne, la CUAE souhaite organiser un événement en occasion de la publication du rapport mentionné ci-dessus. Il y aura 4 intervenant.es déjà défini.es.

La demande concerne : les frais de communication (185.5), les frais de déplacement (634.-), d'hébergement (312.-) et d'apéro (200.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 1332.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

19h45 ELSA

Voyage académique

Tara, Carla

Chaque année, ELSA Genève organise un voyage académique dans une grande ville européenne, à destination de ses membres, tous étudiants en droit à l'Université de Genève. L'objectif de ce voyage est double : d'une part, permettre aux participants de découvrir une nouvelle ville à travers son patrimoine historique et culturel ; d'autre part, favoriser les échanges et la création de liens avec des étudiants en droit issus d'autres branches d'ELSA à travers l'Europe. Pour l'édition de cette année, notre choix s'est porté sur Prague, capitale de la République tchèque, réputée pour sa richesse culturelle et institutionnelle. Le voyage aura lieu du 11 au 16 décembre et il y aura 25 participant.es.

La demande concerne : les frais de transport (CHF 2991.99), l'auberge (CHF 3140.82) et les activités (CHF 706.25).

La demande de subvention s'élève à CHF 5000.-.

Décision : La CGTF donne un préavis positif. La subvention sera conditionnée à un programme rectifié à faire parvenir au secrétariat d'ici le 2 décembre. La CGTF octroiera la subvention si le programme du voyage est principalement axé sur des activités académiques et liées aux buts de l'association. La CGTF invite ELSA à s'y prendre un peu plus à l'avance dans des demandes de subvention pour des voyages.

La subvention sera conditionnée à :

- La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.
- Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.
- La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.
- Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.
- Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.

20h00 MSOGSI

Visite Nations Unies

Sioban, Claudia

La MSOGSI souhaite organiser une visite de l'Office des Nations Unies à Genève pour l'ensemble des étudiants des six masters du GSI. Cette activité réunirait 25 étudiants issus de

tous les masters du GSI et vise à offrir une immersion au sein d'une institution directement en lien avec les thématiques de relations internationales abordées tout au long de leur cursus. La visite aura lieu le 8 décembre à 14h30 et dure une heure.

La demande concerne : le coût du billet (25 x 18.-) et les frais des réservation (27.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 477.-

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**
- **Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.**

20h15 PHILEAS

Iphilo

Anja

Iphilo est un journal de vulgarisation de philosophie. Fondé en septembre 2009, édité par l'association des étudiant-e-x-s en philosophie de l'Université de Genève (PhilEAs), il est géré, rédigé, mis en page, publié et diffusé par ses membres. iphilo est distribué gratuitement, sans toutefois sacrifier son exigence de qualité, tant dans sa forme que dans son contenu. En une cinquantaine de pages prenant la forme d'articles brefs, le journal offre non seulement au lecteur amateur, tout comme à l'étudiant-e-x averti-e-x, l'arrière-plan requis pour apprécier des débats d'importance majeure, mais présente également une ou plusieurs solutions proposées par des philosophes professionnel-le-x-s. Il permet aussi aux étudiant-e-x-s de présenter leurs opinions philosophiques, d'initier de nouveaux projets, de compléter de manière originale leur formation – en apprenant plus sur un-e-x philosophe renommé-e-x grâce aux interviews, ou en se formant à l'écriture semi-professionnelle par la rédaction d'un article –, et enfin de réfléchir sur et de débattre de la nature, de l'éthique et de la spécificité des études de philosophie.

La demande concerne : les frais d'impression pour 150 exemplaires (697.68.-) et d'apéritif de vernissage (200.-).

La demande de subvention s'élève à CHF 897.68.-.

Décision : La subvention est accordée à hauteur demandée arrondie au franc supérieur, soit CHF 898.-.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu**

dans un journal étudiant.

- **Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.**

20h30 GIMUN

Célébration de fin d'année

L'association n'est pas venue.

La CGTF ne subventionne pas ce type de projet, qui fait partie du fonctionnement ordinaire de l'association.

La subvention sera conditionnée à :

- **La reddition d'une comptabilité un mois après la réalisation du projet.**
- **Le remboursement éventuel du solde de la somme octroyée.**
- **La figuration du logo de la CGTF sur tout support imprimé.**
- **Un retour à la communauté universitaire, par exemple sous la forme d'un compte-rendu dans un journal étudiant.**
- **Nous rappelons aux associations le devoir de respecter la charte d'éthique et de déontologie de l'UNIGE.**

20h45 Divers

- Amnesty conférence Congo : OK, 287.-
- Amnesty conférence médecins Gaza : OK, 287.-
- AESPRI choc des nations : Non car la CGTF ne subventionne pas de matériel pérenne et parce que l'événement fait partie du fonctionnement ordinaire de l'association.
- CUAE RC : OK, 823.-
- CUAE Conférence accessibilité bâtiments : reporté, pas traité.
- CUAE Projection violences policières : OK, 288.-
- GIMUN Visite représentation France : OK, 87.-
- GIMUN x LIMUN : OK, que les 200.- d'apéro car il n'y a pas de devis pour les placards.
- Innovation time apéro : NON car rétroactif.
- SDSA femmes en tant qu'armes de guerre sur le continent africain : OK, 405.-
- SDSA résolution crise diplomatique : OK, 224.-
- SDSA prise de décisions : NON car il s'agit d'une formation donnant droit à un certificat
- SDSA travailler dans une ONG : OK, 275.- (car le modérateur fait partie de la SDSA)
- SDSA visite représentation permanente : NON car il n'y a pas d'intervenante invitée par SDSA, qui n'organise pas non plus l'évènement

- WeData R-lunches : OK, 600.-. On rend attentive l'association aux délais de déposition des dossiers car la CGTF ne subventionne pas de façon rétroactive (sauf si justifié comme c'est le cas ici)
- AMUNIGE conférence garde suisse : OK cadeau, OK apéro, donc CHF 229.-. La CGTF a besoin d'un devis pour les impressions. Il est manquant ici, donc pas de subvention pour ce poste.
- Discussion voyage d'études MSOGSI : vu qu'un seul voyage par association par semestre est possible, c'est peut-être mieux de trouver une autre association sans voyage prévu en printemps 2026 qui pourrait parrainer l'association souhaitant partir
- AELICO Amnistie : OK
- AEFES Amnistie : OK

PV rédigé par Leo De Abreu et Giulia Laratta.